



Offre de formation

—
ASSC CFC
Formation initiale

Dual – 3 ans



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ecole professionnelle santé – social ESSG
Berufsfachschule Soziales – Gesundheit ESSG

Assistante / assistant en soins et santé communautaire avec certificat fédéral de capacité (ASSC CFC)

1. Début de la formation

La formation débute entre fin août et début septembre. La date de la rentrée scolaire est annoncée sur le site web de l'[ESSG](#).

2. Durée de la formation

La formation dure 3 ans.

3. Âge minimum requis

La scolarité obligatoire doit être achevée (15 ans révolus).

4. Expérience requise

Aucune expérience n'est requise.

5. Employeur

Un contrat d'apprentissage doit être signé avec une entreprise formatrice. L'inscription aux cours professionnels et interentreprises est automatique.

6. Organisation des cours professionnels

- > 2 jours de cours professionnels par semaine (1^{ère} et 2^{ème} année)
- > 1 jour de cours professionnels par semaine (3^{ème} année)

7. Organisation des cours interentreprises

Les cours interentreprises sont organisés et planifiés par l'[OrTra Santé-Social](#).

8. Coûts des cours professionnels

- > Taxe de cours CHF 45.-- pour les 1^{ère} et 2^{ème} années
CHF 35.-- pour la 3^{ème} année
- > Ouvrages branches professionnelles (BP) Env. CHF 550.-- pour les 3 ans
- > Ouvrages culture générale (eCG) Env. CHF 65.-- pour les 3 ans

9. Maturité professionnelle

La Maturité professionnelle est possible en cours d'apprentissage (MP1) ou après l'apprentissage (MP2).

Informations et inscription : [École professionnelle artisanale et industrielle](#)

10. Dispenses et réduction de la durée de formation

Veillez prendre contact avec le [Service de la formation professionnelle \(SFP\)](#) pour d'éventuelles dispenses / réduction de la durée de formation.